

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MALZIEU FORAIN

Séance du 25 janvier 2025

Le vingt-cinq janvier deux mille vingt-cinq à 09 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de MALZIEU-FORAIN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame ROUQUET Colette, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 20 janvier 2025.

Membres en exercice: 11 Présents: 8 Votants: 9 Pour:9 Contre:0

PRÉSENTS : Madame Colette ROUQUET, Monsieur Jean-Louis SOULIER, Monsieur Marc PRADAL, Monsieur Hervé BOULET, Monsieur Hervé CHALMETON, Monsieur Thomas DEVAUD, Monsieur Damien MALIGE, Monsieur Joseph ROBERT

ABSENTS: Madame Nathalie BASTIDE, Monsieur Jean DELMAS

ABSENTS représentés avec procuration: Monsieur Franck LAURAIRE représenté par Madame Colette ROUQUET

Mr Monsieur Marc PRADAL a été nommé secrétaire.

**OBJET: Avenant convention SATESE
DE_2025_001**

CONSIDERANT que la commune a conventionné avec le SATESE en 2011 concernant les modalités d'assistance technique du Département en matière d'assainissement;

CONSIDERANT la nécessité de réaliser un avenant à cette convention pour la réalisation de mesures de type bilan 24 heures pour la station d'épuration de Villechailles;

Madame la Maire,

DONNE LECTURE de l'avenant;

PRECISE que le montant de la participation sera calculé sur la base de 0,67 €/habitant DGF/an

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

DECIDE de signer l'avenant du SATESE;

AUTORISE Madame la Maire à signer tous documents relatifs à la présente délibération;

DONNE toute délégation à Mme la Maire pour l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Rendu exécutoire après

Dépôt en Préfecture le : 27 JAN. 2025

et publication ou notification le : 27 JAN. 2025



Date de transmission de l'acte: 27/01/2025

Date de réception de l'AR: 27/01/2025

048-214800898-DE_2025_001-DE

A G E D I